

05.10.2011 - 12:01 Uhr

Non au projet trompeur de managed care / Le ssp s'oppose à la réforme de la LAMal par le référendum

Zurich (ots) -

La promotion d'un système de soins intégrés est une revendication que le ssp soutient pleinement. Cependant, le ssp s'oppose avec la plus grande détermination à la révision de la LAMal basée sur le projet de managed care que les Chambres fédérales ont adopté fin septembre. En raison des dispositions qu'il contient, ce projet est trompeur:

- Les assuré-e-s qui optent pour un modèle de managed care perdent le libre-choix du médecin et ne peuvent pas non plus choisir librement leur réseau. De plus, les assuré-e-s se retrouvent «enchaînés» à des contrats d'une durée de trois ans, à cela s'ajoute le fait que les assuré-e-s ne peuvent résilier leur contrat d'assurance managed care qu'en payant une prime de sortie d'un montant non défini.
- Le projet oblige les réseaux à assumer une responsabilité budgétaire. Les cabinets médicaux ne sont pas seuls concernés, puisque des hôpitaux, des cliniques et des homes peuvent devenir membres d'un réseau et sont, de ce fait, également directement soumis à l'obligation d'assumer une coresponsabilité budgétaire. Cette responsabilité a pour effet d'accroître l'importance des objectifs purement économiques au détriment de la qualité des soins et de mettre en danger le bon fonctionnement du système de santé en encourageant des mécanismes de rationnement opaques.
- Les caisses et les réseaux de managed care sont libres de choisir leurs partenaires pour signer des contrats et obtiennent une marge de manoeuvre considérable pour en négocier le contenu. Ce sont de nouveaux pas extrêmement fâcheux en direction d'une marchandisation du système de santé, à savoir en direction d'un système injuste, non uniforme, axé d'avantage sur la réalisation de profits que sur la garantie du bien-être des patients. Un tel système renforce la surcharge administrative au détriment des soins aux patient-e-s.
- Ce projet prévoit que tou-te-s les assuré-e-s refusant d'adhérer à ce modèle de managed care devront dorénavant assumer une participation individuelle aux frais qui est supérieure de 5% à la participation actuelle, et cela sans aucune contrepartie.

Et enfin, ce modèle de managed care va renforcer les politiques d'économies dans le secteur de la santé avec comme conséquence des pressions toujours plus fortes sur un personnel de santé déjà à bout de souffle.

Le ssp s'engage de manière active en faveur de l'aboutissement du référendum contre le projet de managed care et soumet à l'Union syndicale suisse la proposition de soutenir ce référendum.

Contact:

Beatriz Rosende
Secrétaire centrale
Tél.: +41/21/340'00'03
E-Mail: rosende@ssp-vpod.ch

Katharina Prelicz-Huber
Présidente vpod, Conseillère nationale
Mobile: +41/76/391'79'15
E-Mail: katharina.prelicz@vpod-ssp.ch